



Le programme LIFE-Nature « Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne » LIFE05NAT/F/137

Gaëlle QUEMMERAI-AMICE & Laurent GAGER



Bretagne Vivante

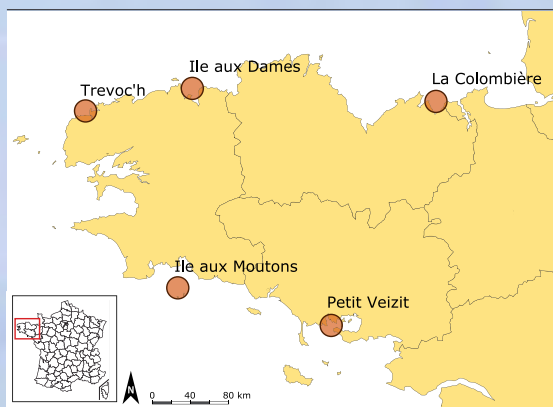


Bretagne Vivante

La sterne de Dougall est l'oiseau de mer le plus rare d'Europe avec environ 2 500 couples en 2008 (LIFE Dougall, 2009), dont une cinquantaine en France où elle est considérée comme en danger critique d'extinction (UICN France & MNHN 2008). Actuellement, la seule colonie française est installée sur l'île aux Dames, en compagnie de sternes caugék et pierregarin dans la réserve ornithologique de la baie de Morlaix, gérée par l'association Bretagne Vivante depuis 1962. Face au déclin de l'espèce depuis

les années 1970, Bretagne Vivante, en partenariat avec le Conseil général des Côtes d'Armor, le service des Phares et balises de Concarneau et la DIREN / DREAL Bretagne, a proposé en 2004 un programme LIFE en faveur de cette espèce, pour un budget total de 1 436 119 €, financé à 75 % par la Communauté Européenne. Les objectifs du programme, qui a débuté en 2005 et qui s'achèvera fin 2010, sont de maintenir les colonies existantes, d'augmenter leurs effectifs et de multiplier les sites adéquats pour l'espèce. Les principales menaces sont liées au dérangement humain et à la prédation.

Cinq sites bretons en zone Natura 2000 [1] ont été choisis pour mettre en place des mesures de conservation pour la sterne de Dougall. Il s'agit de l'îlot de la Colombière qui reçoit régulièrement la visite de l'espèce, de l'île aux Dames en baie de Morlaix, de l'île aux Moutons qui est la deuxième plus importante colonie de sternes de Bretagne mais qui n'accueille plus de Dougall, et des îlots de Trevoc'h et du Petit Veizit sur lesquels aucune sterne ne niche actuellement. Sur les deux premiers îlots, la priorité est de sécuriser les colonies pour éviter tout dérangement (gardiennage et signalisation claire), et d'éliminer les prédateurs tels que les rats, les goélands argentés, les visons



[1] Les cinq sites du LIFE Dougall.

d'Amérique et les renards roux. Sur les trois autres îlots, les mesures visent principalement à attirer les sternes pierregarin et caugek dans un premier temps, puis les sternes de Dougall dans un second temps, par la mise en place de nichoirs, de leurres et la diffusion de cris de sternes. Sur tous les îlots, une zone de végétation est maintenue rase pour être en accord avec les exigences des sternes caugek dont la présence est un préalable indispensable à l'installation de la Dougall. À l'île aux Moutons, l'éolienne alimentant le phare, dangereuse pour les sternes, a été remplacée par une station solaire. Tous ces îlots sont surveillés de mai à septembre par des éco-volontaires patrouillant en bateau et des gardes-animateurs qui coordonnent la surveillance, les suivis et les animations. Il est possible de participer à ce gardiennage en s'inscrivant sur le site internet du LIFE Dougall : www.life-sterne-dougall.org/devenir-gardien-de-sternes.php.

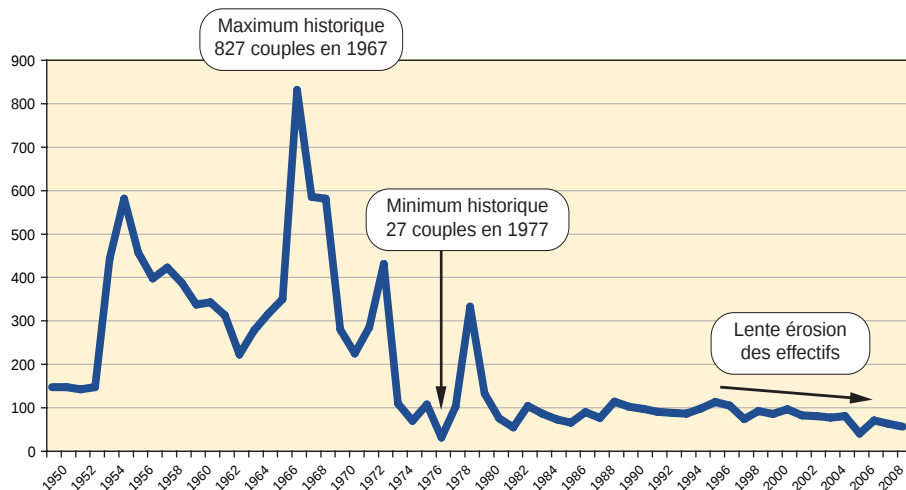
Autour des activités de terrain, de multiples actions de communication ont permis de mieux faire connaître la sterne de Dougall et les enjeux liés à sa conservation auprès du grand public : sorties ornithologiques sur l'estran ou en kayak, conférences-débats autour du film sur la sterne de Dougall tourné dans le cadre du programme LIFE, commentaire par un animateur des images de la colonie de l'île aux Dames projetées en direct sur Internet grâce à une caméra de surveillance et articles dans la presse. Des sorties sur le terrain sont organisées avec les élus, de façon à les impliquer dans le projet. Divers documents de sensibilisation, comme une lettre d'information annuelle, un dépliant et une plaquette plastifiée d'identification des oiseaux marins sont distribués aux plagistes, aux pêcheurs à pied, aux plaisanciers et aux kayakistes près des colonies de sternes.

D'autre part, des actions visant à acquérir et partager des connaissances scientifiques ont été menées. Des campagnes de baguage des sternes de Dougall à l'île aux Dames (7 poussins bagués en 2007 et 28 en 2009) ont été organisées dans le but de mieux comprendre les échanges entre l'île aux Dames et les autres colonies européennes. Une base de données permettant de regrouper les informations de gestion sur les colonies de sternes depuis les années 1960 a été créée. L'Observatoire des sternes, mis en place en 1989, a également été poursuivi grâce au programme et s'intègre désormais dans l'Observatoire régional des oiseaux marins. Il a permis de mutualiser les données recueillies sur les sternes à l'échelle de la

Bretagne historique (Loire-Atlantique comprise) et d'élaborer une stratégie régionale en faveur des quatre espèces de sternes bretonnes, pierregarin, caugek, naine et de Dougall. Par l'organisation d'un séminaire fin 2009, dont les actes sont ici édités, et grâce à la participation de l'association à d'autres colloques dans le cadre du programme LIFE, nous avons continué de participer activement au réseau des gestionnaires européens de colonies de sternes.

Après quatre années de travail, il est apparu que les problèmes majeurs étaient liés à la prédation par le vison d'Amérique et le renard roux. Malgré de nombreux efforts et l'implication des équipes sur le terrain, il s'est avéré impossible d'inverser la tendance à la décroissance de la population française de sterne de Dougall [2]. En 2006, le vison d'Amérique a provoqué l'échec de la reproduction des sternes sur l'île aux Dames. Cependant, une vingtaine de couples de sterne de Dougall a pu trouver refuge sur l'île de la Colombière qui a joué le rôle escompté. En 2008, le vison d'Amérique a éliminé un tiers des reproducteurs français sur l'île aux Dames, malgré le piégeage existant tout autour de la baie de Morlaix. Face à cette menace majeure, nous avons mis en place une solution qualifiée de « dernière chance », consistant à mettre en défens la colonie par un grillage de 175 m de long, de 1,20 m de hauteur, enterré sur 30 cm et sur lequel court un fil électrifié. En 2009, aucun vison n'a pu franchir cette clôture et la colonie a pu se reproduire normalement. Aujourd'hui se pose la question de la nécessité d'un plan d'élimination du vison d'Amérique dans le Grand Ouest de la France, comme cela se fait en Écosse depuis 2001 (cf. article de I. Macleod, ce n°). En effet, il est tout à fait possible d'imaginer une campagne de piégeage à grande échelle qui amènerait la population de vison sous un seuil tolérable pour les oiseaux.

En ce qui concerne le renard roux à la Colombière, un certain nombre de techniques ont été expérimentées avec l'aide de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (tir de nuit) et du Conseil général des Côtes d'Armor (piégeage), sans succès pour l'instant. L'insularité du site rend difficile les piégeages réguliers et le maintien en place des pièges durant de longues périodes de façon à éviter une odeur humaine trop forte. De plus, l'îlot étant rocheux, il est impossible d'y placer des pièges discrets. Enfin, les renards ont leur gîte sur l'île des Hébihens toute proche, elle-même en communication régulière avec le continent, ce qui rend illu-



[2] Évolution du nombre de couples de sterne de Dougall en France de 1950 à 2009.

soire l'élimination définitive du renard sur ce site. Deux mesures sont testées actuellement, d'une part le piégeage en hiver, saison la plus propice à la capture des renards, et d'autre part la surveillance de nuit du cordon de galets lors des grandes marées pour empêcher les renards d'accéder à la Colombière. Cela demande une implication forte du salarié présent et des bénévoles qui l'accompagnent, qu'il sera nécessaire de maintenir après le programme LIFE.

L'avenir de la sterne de Dougall en France passera certainement par le renforcement du statut de protection réglementaire des colonies de la Colombière, de l'île aux Dames et de l'île aux Moutons. En effet, une des menaces majeures pour les sternes est le dérangement. Une réglementation forte aiderait à dissuader les contrevenants récidivistes et la mise en réserve permettrait d'avoir des moyens pour garder le site. Le projet d'une Réserve naturelle régionale « îlots marins » est examiné et sera mis en place prochainement. Incluant une centaine d'îlots, dont quatre des cinq du programme LIFE, elle autoriserait une gestion cohérente pour les oiseaux marins. D'autre part, la baie de Morlaix, dont fait partie l'île aux Dames, est un site exceptionnel qui mérite le statut de Réserve naturelle nationale. Un argumentaire scientifique est en cours, des réunions et des voyages d'étude avec les élus dans d'autres réserves seront organisés pour démontrer la valeur de ce pro-

jet. Enfin, il apparaît envisageable que la Réserve naturelle nationale des Glénan puisse à terme intégrer l'île aux Moutons dans son périmètre.

Outre les menaces à terre, les zones d'alimentation des oiseaux marins peuvent aussi être perturbées, que ce soit par la (sur)pêche ou les activités nautiques récréatives. Les données ne sont actuellement pas suffisantes pour évaluer ce problème, et la mise en place des zones Natura 2000 en mer permettra bientôt d'acquérir des informations nécessaires pour mieux appréhender les zones à protéger sur le domaine maritime.

Parmi les actions mises en place lors du programme LIFE, la plupart nécessiteront d'être poursuivies sur le long terme. Ce sont en particulier les mesures récurrentes de gestion que sont le gardiennage, le piégeage des prédateurs et la gestion de la végétation qui devront être pérennisées. Il faudra également poursuivre les suivis, le baguage et les échanges avec le réseau national et international, ainsi que les animations et les liens avec les élus et les utilisateurs de l'espace marin. Outre les collectivités qui se sont déjà engagées sur le programme LIFE et dont le soutien pourra être pérennisé, certaines actions peuvent être financées par des contrats Natura 2000. D'autres, comme le gardiennage, demandent des statuts particuliers, tels que la création d'une Réserve naturelle, pour être subventionnées. En admet-



tant que certains sites puissent intégrer une réserve prochainement, il restera en Bretagne des sites d'accueil potentiel de la sterne de Dougall, sur lesquels se reproduisent déjà d'autres espèces de sternes, et dont le gardiennage risque de ne pas être assuré, éliminant tout espoir de voir la Dougall s'y installer de façon pérenne. À l'issue du programme LIFE, l'outil le plus pertinent pour les sternes de Dougall bretonnes serait un plan d'actions national qui permettrait de prendre en charge le gardiennage et les colonies de sterne de Dougall antillaises et néo-calédoniennes. En effet, les effectifs de sterne de Dougall en Outre-Mer sont bien supérieurs à ceux de la métropole et elles sont aussi menacées par les activités humaines ou les prédateurs. Leur protection dès à présent éviterait peut-être d'en arriver à la situation critique de l'ultime colonie métropolitaine. ■

Bibliographie :

LIFE DOUGALL 2009 - *Skravik Dougall* n° 3. Bretagne Vivante-SEPNB, Brest, 4 p.

UICN France & MNHN - La liste rouge des espèces menacées en France, oiseaux nicheurs de France métropolitaine, www.uicn.fr/liste-rouge-oiseaux-nicheurs.html, 3 décembre 2008, visitée le 2 septembre 2009.

Gaëlle QUEMMERAI-AMICE est coordinatrice du programme LIFE Dougall

life-dougall@bretagne-vivante.fr

Laurent GAGER est responsable bénévole du programme LIFE Dougall
laurent.gager@wanadoo.fr
